

## LAVAL AGGLOMÉRATION

## **AVIS PUBLIC**

## MISE A DISPOSITION DU DOSSIER DE PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLU DE LAVAL

Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de LAVAL conformément aux articles L. 153-45 à L. 153-48 du Code de l'urbanisme.

Le public est informé que par arrêté en date du 29 novembre 2016, visé en préfecture le 5 décembre 2016, le Président de Laval Agglomération a prescrit la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de LAVAL.

Le dossier de projet de la modification simplifiée n°1 du PLU de LAVAL et un registre, où seront consignées les observations, remarques et suggestions du public, sont mis à la disposition du public durant un mois du 13 février 2017 au 17 mars 2017 :

à la Direction de la Planification urbaine de Laval Agglomération, 6, rue Souchu Servinière, 53000 Laval, aux jours et heures habituels d'ouverture soit :

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Cet avis sera consultable à la Direction de la Planification urbaine ainsi qu'au siège de Laval Agglomération, sis 1, place du Général Ferrié, 53000 Laval.